

Le syndicalisme, une nécessité !



le Dossier 2025 : le premier Baromètre des personnels administratifs

La gestion facilitée des stages de la 3^e à la terminale

■ Recherche de stage

Un module dédié aux stagiaires et à leur enseignant référent pour consigner toutes les étapes de la recherche de stage : du CV à la confirmation du stage trouvé.



■ Édition des conventions de stage

Un service intégré* de signature électronique pour éditer les conventions et collecter toutes les signatures en un temps record.

■ Suivi des stages

Un espace partagé entre l'établissement, l'entreprise et la famille pour veiller ensemble au bon déroulement du stage.

■ Gestion d'une base entreprises

Des fonctionnalités pour renforcer son réseau d'une année sur l'autre : récupération des données INSEE, publication des offres par l'entreprise, etc.

*Service disponible avec la licence PRONOTE en mode hébergé, facturation au document.



Vie des Académies

- 4 Mayotte dix mois après les cyclones Chido et Dikeledi

Trésorerie

- 5 Le budget A&I UNSA 2025-2026

Fonction publique

- 6 Les congés pour raison de santé : 1 pas en avant, 2 pas en arrière

Établissements scolaires

- 7 Opele, A&I UNSA toujours à vos côtés

Services

- 8 Services régionaux et inter-académiques : une simplification complexe

la Fiche Pratique

- 10 COMPRENDRE SA FEUILLE DE PAIE

la QVCT

- 11 LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

le Dossier**A&I UNSA Baromètre**

- 12 2025 : le premier baromètre des personnels administratifs

Universités

- 16 Le projet de loi de modernisation et de régulation de l'ESR : comment affaiblir le public au profit du privé ?

CROUS

- 17 La fusion des CROUS : qu'en est-il ?

Jeunesse et Sports

- 18 Céline, portrait d'une militante engagée pour Jeunesse et Sports

Vie syndicale

- 19 Comment renforcer l'influence d'A&I UNSA ?

Retraités et Retraités

- 20 Parler de conflit de générations ou « faire société » ?

INSPIRATION[S]

- 22 Les solidarités en lumière

Adhésion et Contacts

- 23 Adhésion en ligne et Contacts académiques

Le syndicalisme, une nécessité !

Certains estiment que le syndicalisme n'est plus adapté aux réalités économiques et sociales du XXI^e siècle. Pourtant, dans une économie mondialisée marquée par la déréglementation libérale, le syndicalisme demeure le pilier de la défense des droits des travailleurs.

En France, le taux de syndicalisation reste faible, notamment chez les jeunes, non par désintérêt, mais en raison de leur difficile insertion professionnelle. Cependant, les grandes mobilisations sociales récentes ont montré la capacité du mouvement syndical à rassembler et l'attachement des citoyens à son action collective.

A&I UNSA s'inscrit dans un syndicalisme réformateur, fondé sur la négociation sans compromission. **A&I UNSA** rejette toute forme de discrimination et défend le service public, la justice sociale et l'égalité femmes-hommes.

A&I UNSA promeut un dialogue social exigeant et valorise le rôle du conseiller syndical au plus près du terrain. Acteur de l'information, de l'accompagnement et de la défense des agents, **A&I UNSA** place l'humain au cœur des métiers administratifs, face à la déshumanisation croissante des services publics.

Dans un monde du travail fragmenté et inégalitaire, la voix collective du syndicalisme n'est pas seulement utile : elle est indispensable à la cohésion sociale, à la vie démocratique et à la réduction des inégalités.

Plus que jamais, nous avons besoin de vous pour continuer à porter votre parole !



Dominique Chassagne
Secrétaire général

la Revue

**A&I
UNSA**

Directeur de la publication - Dominique Chassagne
Chargée de la publication - Virginie Brun
Rédactrice en chef - Gwenaëlle Flavigny

Photo couverture : © iStock teddyandmia
Réalisation : Yellowstone-design
Impression : Compédit Beauregard
Publicité : Ekole

CCPAP : 0228 5 06372
Abonnement annuel : 15 € (4 numéros)

A&I UNSA
Courriel : aetiaeti-unsa.org
Site : aeti-unsa.org



Mayotte dix mois après les cyclones Chido et Dikeledi

Les établissements scolaires de Mayotte peinent toujours à se relever.

Au cœur de cette crise, les administratifs sont en première ligne. Invisibles quand tout fonctionne, désignés comme responsables dès qu'un problème survient, ils subissent des conditions de travail indignes et des discriminations qui aggravent leur épuisement quotidien.

Dans le second degré, où 1500 élèves s'entassent dans des locaux prévus pour deux fois moins, ces agents gèrent l'impossible : organisation de repas froids faute de réfectoire, gestion de locaux insalubres, et entretien d'espaces précaires avec des moyens dérisoires. Leurs réalités sont ignorées : embouteillages, trajets dangereux, nuits passées dans des hébergements devenus insalubres. Contrairement à leurs collègues expatriés, ils ne bénéficient d'aucun avantage : pas de remboursement partiel de loyer, pas de priorité pour les mutations, et des congés bonifiés supprimés sous prétexte de « *trop d'enfants* ».

Les administratifs mahorais n'ont pas accès aux mêmes droits que leurs homologues métropolitains ou réunionnais : pas d'ISG, pas de primes d'installation, des listes d'aptitude qui ne tiennent pas compte de leur ancrage local. Résultat : les postes à responsabilité ou les affectations dans de meilleures conditions reviennent systématiquement à des personnels extérieurs, qui quittent souvent Mayotte après quelques années, laissant les Mahorais assumer seuls les conséquences de leur départ. Pendant ce temps, les agents locaux, restés sans ménager leurs efforts pour permettre une reprise scolaire dans l'urgence, voient leurs demandes de formation écartées et leurs avancements de carrière bloqués.

Douleurs, insomnies et burn-out se multiplient

Les primes promises n'arrivent jamais, et leur travail est constamment minimisé. Leur engagement est pourtant indispensable : sans eux, aucun établissement ne pourrait fonctionner. Pourtant, ils sont traités comme des variables d'ajustement.

L'État doit agir

- Mettre fin aux discriminations.
- Recruter des renforts.
- Améliorer leurs conditions de travail : construire des infrastructures dignes et sécuriser leurs trajets.
- Garantir des logements décents à ceux qui vivent encore dans des conditions indignes, huit mois après la catastrophe.
- Reconnaître leur engagement par des primes et des avancements de carrière, et briser cette culture du mépris.

Les administratifs mahorais ne demandent pas des remerciements constants, mais un minimum de respect et d'équité. Leur rôle est trop précieux pour continuer à être ignoré.

La rentrée 2025-2026 s'est déroulée sous le signe de l'incertitude et de la colère. Si rien n'est fait, c'est tout le système éducatif de Mayotte qui risque de s'effondrer, faute de personnels valides et motivés.

Il est temps que le gouvernement assume ses responsabilités et leur apporte le soutien qu'ils méritent depuis longtemps.



Laurence Pollozec
Secrétaire académique
A&i UNSA Mayotte



Op@le, A&I UNSA toujours à vos côtés

Le déploiement arrive bientôt à son terme, notre syndicat ne lâche pas prise et persévère dans ses échanges avec les services ministériels pour améliorer ce logiciel toujours chronophage.

Des interventions au niveau national

À l'heure de la vague 10, Op@le cause toujours autant d'inquiétudes.

Suite à nos échanges avec la direction des affaires financières et à l'enquête de l'Inspection générale, nous avons obtenu un rallongement du calendrier qui a permis aux établissements de se positionner dans le respect des particularités de chacun et de laisser le choix de se positionner pour mieux anticiper le changement. Cela ne suffit pas ! Certes le délai accordé permet une meilleure préparation mais il ne résout pas le problème de fonctionnalités du logiciel !

Des bugs persistent, des améliorations sont toujours en attente malgré nos nombreuses relances.

A&I UNSA a mis en place un groupe de travail d'utilisateurs afin de prioriser les améliorations les plus urgentes. A&I UNSA participe activement aux groupes de travail ministériels.

Une attention particulière est portée à nos académies ultramarines victimes de leurs particularités et qui souffrent d'un logiciel inadapté ! Exemple : la saisie individuelle en Polynésie de chaque virement des élèves boursiers excédentaires ! C'est inacceptable !

Nos revendications sont portées au niveau national mais pas seulement.

Op@le sera bientôt déployé partout mais nous devons rester vigilants et ne pas « nous résigner ». Pour A&I UNSA, un outil de travail doit être au service de l'humain... pas l'inverse !

Des interventions au niveau local

A&I UNSA siège dans chaque comité de suivi académique lorsqu'il existe et revendique sa création lorsque l'académie n'a pas jugé utile de le mettre en place.

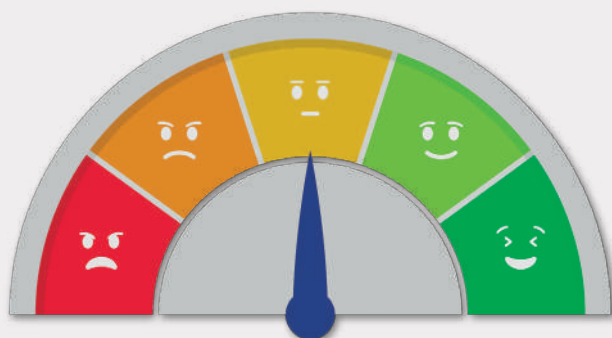
Cette instance permet une vigilance sur la bonne répartition des EPLE sur les vagues restantes, et le signalement d'établissements en difficultés afin de proposer des solutions adaptées (renfort en personnel temporaire, ajustement du calendrier pour les EPLE avec un poste de Secrétaire général vacant...).

Nous assurons un suivi de la formation académique : calendrier, tutorat... Nous avons demandé l'intégration des formations Op@le dans les plans académiques de formation car oui il arrive que des collègues « échappent » à la formation : par exemple, des sortants d'IRA intégrant un EPLE sous Op@le, un collègue muté dans un EPLE Op@le alors qu'il avait toujours GFC dans son établissement précédent... Nos autorités n'ont pas forcément prévu de calendrier de formation !

A&I UNSA veille et reste toujours à vos côtés pour accompagner le déploiement, défendre les personnels et contribuer à l'amélioration du logiciel.



Isabelle Deruy-Bernard
Secrétaire nationale
Établissements scolaires



A&i **BARO**
UNSA **MÈTRE**

2025 : le premier baromètre des personnels administratifs

« *L'École publique est le ciment de la démocratie. S'il se fissure, c'est toute la société qui se fragilise.* » C'est par ces mots que l'UNSA Éducation a dévoilé les résultats de la 13^e édition de son baromètre des métiers.

Depuis plus de dix ans, ce baromètre est un outil unique d'observation : il donne la parole à celles et ceux qui font vivre l'éducation, la jeunesse, la recherche, la culture et le sport. Avec 53209 réponses cette année, il permet de prendre du recul, de mesurer les tendances de fond et le bilan est sans appel.

Pour la première fois, ces résultats ont pu être désagrégés selon les métiers et **A&i UNSA** peut les présenter spécifiquement pour les personnels administratifs, avec 5686 répondants, en progression constante chaque année. Cela représente 11 % des répondants au baromètre. Un tel nombre démontre la représentativité de cette enquête.

Analyse de la situation actuelle

Avant toute analyse, il est important d'avoir en tête qu'on ne devient pas personnel administratif comme on devient enseignant.

La comparaison des réponses est très éloquent (ci-contre) > En effet, si près de 54 % des répondants toutes catégories professionnelles confondues « rêvaient de faire leur métier », c'est seulement 18,4 % pour les administratifs.

Administrer est rarement une vocation !

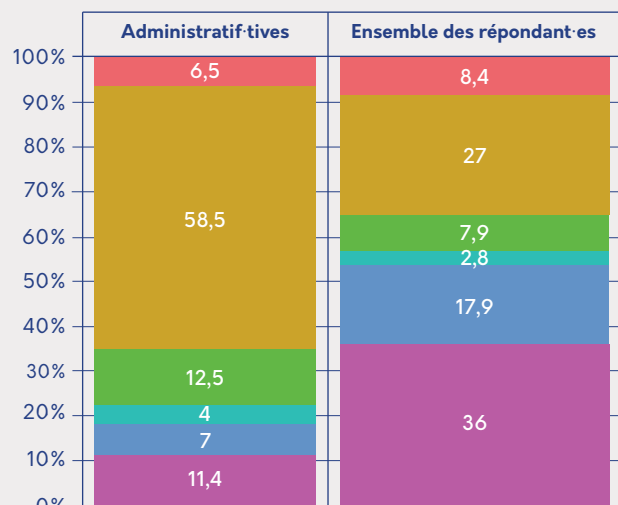
Pour 58 % d'entre-nous, nous sommes tombés dans la marmite « *par hasard* », et 16,5 % « *rêvaient d'autre chose* ». Ces chiffres ne doivent surprendre personne.

Malgré cela, 83,7 % de nos collègues aiment leur profession et 70,8 % sont heureux de l'exercer. On note tout de même un delta de 12,9 % entre amour et bonheur. Ainsi 14,7 % des administratifs n'aiment pas leur métier, soit près du double du résultat tous métiers confondus.

Le malaise va plus loin, car près de la moitié se dit prête à changer de métier dans le secteur public et même 17,7 % songent à s'orienter dans le privé.

Et encore plus flagrant, 60,8 % ne conseilleraient pas à un jeune actif de rejoindre leurs rangs.

Répartition des affirmations qui correspondent le mieux aux administratif-ves, gestionnaires et à l'ensemble des répondant-es



Ne se prononce pas ■ Je rêvais d'un autre métier et j'en suis déçu-e ■
C'est le hasard qui m'a conduit-e à exercer ce métier ■ Je rêvais de ce métier et j'en suis satisfait-e ■
Je rêvais d'un autre métier et j'en suis satisfait-e ■ Je rêvais de ce métier et j'en suis déçu-e ■

A&i UNSA a raison de dire que l'attractivité de notre filière est en déliquescence et de demander à notre employeur de remédier à cette situation.



Les conditions de travail

L'une des premières causes de ce mécontentement porte sur les conditions de travail.

48,4% des personnels administratifs jugent celles-ci insatisfaisantes. Les conditions pratiques tout d'abord : 53,7% estiment avoir une surcharge de travail, 44,8% dénoncent des outils inadaptés engendrant pour 40% d'entre eux, du stress au quotidien.

Les conditions relationnelles apparaissent elles aussi dégradées. La moitié ressent un manque de reconnaissance, un quart dénonce des consignes inadaptées et dans un moindre pourcentage, un manque d'autonomie et des craintes professionnelles pour l'avenir.

A&I UNSA a raison de faire de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) son fil rouge depuis 4 ans et d'alerter régulièrement notre employeur sur cette question cruciale.

Nos représentants A&I UNSA sous la bannière UNSA Éducation, dans les différentes formations spécialisées santé sécurité et conditions de travail (F3SCT), sont en première ligne pour œuvrer à leur amélioration.

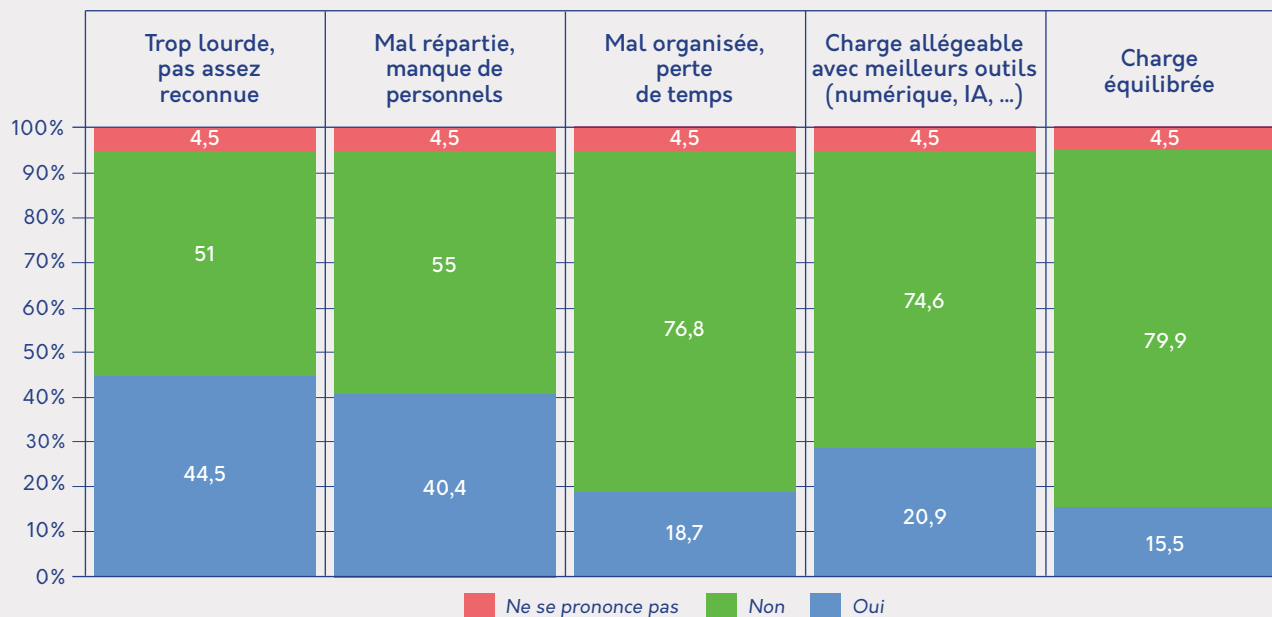


La charge de travail

La charge de travail est jugée équilibrée pour seulement 15,5% des répondant-es.

Elle apparaît comme trop lourde, mal répartie, pas reconnue pour plus de 40%. Environ 20% pensent que la situation pourrait être améliorée en se réorganisant ou en se dotant de meilleurs outils. Et surtout 40% réclament des personnels supplémentaires.

Administratif·tives, comment vivez-vous votre charge de travail aujourd'hui ?



A&I UNSA est à l'œuvre depuis le début des déploiements des progiciels Opèle et Renoi RH en alertant constamment l'employeur des problématiques rencontrées par nos collègues sur le terrain et apportant son soutien appuyé à ces derniers.

A&I UNSA demande fort justement des créations de postes en s'appuyant également sur le rapport d'information du 22 mai 2024 du sénateur Olivier Paccaud qui souligne la sous-administration chronique du ministère de l'Éducation nationale.



Céline, portrait d'une militante engagée pour Jeunesse et Sports

« Être militante, c'est avant tout ne pas laisser les collègues seuls face aux difficultés. »

Arrivée récemment à la DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse à l'engagement et aux sports) Occitanie, Céline a choisi de s'investir avec **A&I UNSA** pour défendre et accompagner les personnels Jeunesse et Sports.

RENCONTRE

Qui es-tu et quelles sont tes missions actuelles ?

J'ai rejoint l'administration en 1996, d'abord au ministère de l'Intérieur, puis plus récemment à la DRAJES Occitanie à Toulouse.

Je travaille dans le domaine de l'animation (loisirs tout public et animation sociale) au sein du service formation. Mon rôle consiste à veiller au bon déroulement des jurys jusqu'à la délivrance des diplômes et à assurer le paiement des intervenants.

Ce que j'aime particulièrement, c'est le contact avec les usagers : les rassurer, les encourager, leur donner confiance. C'est pour moi une vraie source de motivation.

Pourquoi avoir choisi de t'engager comme militante ?

Dès mon arrivée à la DRAJES d'Occitanie site de Toulouse, j'ai constaté les nombreuses difficultés rencontrées par mes collègues : manque d'informations sur nos carrières, procédures administratives peu claires, services Jeunesse et Sports méconnus dans les rectorats.

Avec mon intérêt de longue date pour le militantisme, il m'a semblé naturel de m'engager au sein d'**A&I UNSA**. Mon objectif est simple : apporter un soutien concret aux collègues, répondre à leurs interrogations, les accompagner dans leurs démarches et relayer leurs difficultés auprès de l'administration.

Comment vois-tu tes missions en tant que militante ?

Les agents ressentent souvent de la démotivation, de l'isolement, voire de l'injustice. Le manque d'interlocuteurs de proximité pèse à la fois sur la qualité du travail et sur la santé morale.

Mon ambition est claire : que chacun trouve dans le syndicat un soutien solide et une réponse à ses difficultés.

Mon rôle est d'être une personne ressource : écouter, défendre les droits, mais aussi proposer des solutions concrètes. Nous allons par exemple organiser des visioconférences avec les services académiques et les établissements Jeunesse et Sports, afin de recueillir les difficultés et d'y répondre collectivement, en lien avec les secrétaires académiques d'**A&I UNSA**.

Mon engagement est une façon de redonner du sens et de la visibilité à nos métiers et de renforcer la solidarité entre collègues. Personne ne doit se sentir seul : le syndicat doit être un appui fiable et efficace.



Yves Paploray
Secrétaire national
Jeunesse et sports



Parler de conflit de générations ou « faire société » ?

Introduire l'idée que les générations sont rivales ne relève pas du bon sens. Depuis quelques années émerge dans les discours politiques et médiatiques l'idée d'un clivage entre générations.

Jusqu'au plus haut sommet de l'État, on utilise parfois un vocabulaire négatif en qualifiant de « *boomers* » les personnes nées après 1945, des retraités nantis ayant traversé « *les 30 glorieuses* », menaçant l'équilibre social et coûtant cher à la société.

On rajoute bien volontiers qu'ils ont des retraites confortables et pas de conscience écologique. C'est oublier qu'ils se mobilisent aussi pour le climat, qu'ils ne sont pas tous riches et que la retraite moyenne des femmes (de 38 % inférieure à celle des hommes) avoisine le seuil de pauvreté (Panorama DREES publié en juillet 2025).

Parler de conflit de générations, c'est fabriquer ou amplifier des différences entre les âges pour convaincre les plus jeunes que les plus âgés constituent une population homogène privilégiée. C'est aussi un moyen de masquer les vraies problématiques et notamment d'éluder les questions d'inégalités sociales.

Des générations qui partagent et œuvrent ensemble

Cloisonner les générations, c'est oublier que la solidarité n'a pas d'âge. Dans de nombreux domaines et échanges de savoirs, le bénévolat les rassemble et l'engagement des 15-34 ans ne cesse de progresser [*baromètre IFOP-France Bénévolat publié le 29 avril 2025*].

Le développement de l'habitat intergénérationnel décliné sous de multiples formes (colocation, béguinage, cohabitation solidaire...) est un exemple d'entraide et de besoin partagé de lien social.

On n'a évidemment pas le même mode de vie à 25 ans qu'à 75, les mêmes références culturelles ou codes vestimentaires, la même manière de penser et de percevoir le monde. Pour autant, si le fossé générationnel est intemporel, il n'est pas incompatible avec le bien-vivre ensemble.

Redonner la parole aux plus âgés

Les médias jouent un rôle important dans la manière dont l'âgisme s'installe et se normalise. Si les personnes de plus de 65 ans sont de plus en plus nombreuses (1/4 de la population), actives et impliquées de multiples façons au sein de la famille et de la société, elles restent invisibles dans le paysage médiatique (télévision, publicité, mode, cinéma...) centré sur des tranches d'âge normées. On ne parle d'elles que lorsqu'il s'agit de mettre en lumière le poids de la perte d'autonomie !

On ne peut ignorer le vieillissement de la population et les tensions générées par la réalité démographique.

Mais le débat public doit intégrer la parole de toutes les composantes de la société.



Joëlle Mourton
Secrétaire nationale
Retraitées et retraités

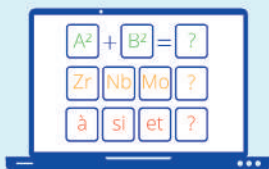
CONTACTEZ-NOUS > retraites@aeti-unsa.org



kwyk

Site d'entraînement et d'évaluation

Mathématiques **Physique-Chimie** **Français**



Création facile et rapide de devoirs



Devoirs auto-notés et auto-corrigés



Suivi des progrès de mes élèves

7000 exercices avec valeurs aléatoires

Système de travail valorisant les efforts

Résultats par classe et personnalisés



Testez nos exercices



Assistance 7j/7 pour aider les élèves

www.kwyk.fr / contact@kwyk.fr / 01 41 08 60 00



A&iUNSA mon syndicat

L'action collective au service de chacun·e

**Je suis
Entendu·e
Accompagné·e
Défendu·e
Représenté·e
Soutenu·e**

A&iUNSA à votre écoute

+ de 800 représentants du personnel partout en France
34 équipes Académiques en métropole et outre-mer,
1 équipe Administrations centrales, 1 équipe Hors-de-France.

Pour quels personnels ?

ADJAENES, SAENES, AAE et emplois fonctionnels
Contractuel·les - Retraités et retraitées.

Où ?

EPLE, Services académiques, Universités, CROUS, Jeunesse et Sports,
Administrations centrales, Grands établissements,
Établissements français à l'étranger

Avec qui ?

Sa fédération l'UNSA Éducation et son union l'UNSA.
Et à travers le monde au sein de l'Internationale de l'Éducation (IE)
et du Comité syndical européen de l'Éducation (CSEE).



l'adhésion vous donne droit à :

66%*

Remboursé
en crédit d'impôt
si vous n'êtes pas
imposable

Réduction d'impôt
si vous êtes
imposable

Montants
de cotisation
inchangés
depuis
7ans

Couleur'

Un accès aux
avantages Couleur'
sans supplément
de cotisation

[www.aeti-unsa.org/
Couleur-ce/](http://www.aeti-unsa.org/Couleur-ce/)

* du montant versé sur l'année civile

Adhérez en ligne : www.aeti-unsa.org **espace adhésion**



CATÉGORIE C		CATÉGORIE B		CATÉGORIE A		- 30 ANS Si vous avez moins de 30 ans dans l'année scolaire en cours, vous payez -25 % sur les 3 premières années de cotisations à condition d'opter pour le prélèvement automatique
Contractuel	60	Contractuel	100	Contractuel	150	
C1-AA	80	SAENES Classe normale	110	AAE	160	
C2-AAP2	100	SAENES Classe supérieure	130	APAE - DdS	230	
C3-AAP1	110	SAENES Classe exceptionnelle	150	Attaché hors classe et emplois fonctionnels	280	
Retraité·e	50	Retraité·e	70	Retraité·e	100	

Mes Contacts locaux :



Retrouvez les coordonnées

de vos secrétaires et **trésoriers** académiques

sur notre site : [www.aeti-unsa.org/
le-reseau-ai/sections-academiques/](http://www.aeti-unsa.org/le-reseau-ai/sections-academiques/)

**A&i
UNSA**

Septembre et octobre 2025

A&i UNSA dans la rue partout en France
pour plus d'équité et de justice sociale



**A&i
UNSA**

aeti-unsa.org